

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

### DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

**SÉANCE DU 28 JUIN 2022 À 18 HEURES 30**

N° DEL2022\_125 : CRÉATION D'UNE FERME AGROÉCOLOGIQUE - LANCEMENT  
D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ

#### **L'an deux mille vingt deux, le vingt huit juin**

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni en mairie d'Albi le mardi 28 juin 2022 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Marc VENZAL

**Membres présents votants** : Mesdames, messieurs,  
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Roland GILLES, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Nathalie BORGHESE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Marie-Claire GEROMIN, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Ghislain PELLIEUX, Thierry MALLÉ, Christine TAMBORINI, Thierry DUFOUR, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Martine LASSERRE, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX, Yves CHAPRON, Marie ESTEVENY, Marie-Christine CABAL

#### **Membres présents non votants** :

Mesdames Cindy PERLIN COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Agnès BRU

#### **Membres excusés** :

Messieurs Frédéric CABROLIER, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Patrick MARIE

#### **Membres représentés** : Mesdames, messieurs,

Mathieu VIDAL (pouvoir à Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL), Naïma MARENGO (pouvoir à Nathalie BORGHESE), Achille TARRICONE (pouvoir à Michel FRANQUES), Patrick BLAY (pouvoir à Bruno LAILHEUGUE), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Anne-Marie ROSÉ (pouvoir à Thierry MALLÉ)

**Votants : 48**

## **SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 28 JUIN 2022**

### **N° DEL2022\_125 : CRÉATION D'UNE FERME AGROÉCOLOGIQUE - LANCEMENT D'UNE ÉTUDE D'OPPORTUNITÉ**

Pilote : Développement économique, enseignement supérieur, recherche

**Monsieur Gérard POUJADE, rapporteur,**

La communauté d'agglomération de l'Albigeois a délibéré en décembre 2020 en faveur d'un plan d'actions d'économie sociale et solidaire (ESS), sur la période 2020-2026, avec quatre objectifs en filigrane : lutte contre la pauvreté, préservation de l'environnement, utilisation des ressources et solidarité entre les projets et entre les projets et les territoires.

L'un des axes de travail de ce plan d'actions porte sur les atouts du secteur agricole et la valorisation des circuits courts. Localement, des initiatives publiques et privées en faveur des circuits courts alimentaires ont vu le jour ces dernières années (projet alimentaire territorial de l'Albigeois, Terres citoyennes à Lescure d'Albigeois) impulsant une dynamique favorable sur le territoire.

Partant du constat que de nombreuses surfaces foncières de propriété publique sont inutilisées à l'échelle du territoire alors même qu'elles pourraient générer une activité et des revenus, se pose la question de l'opportunité d'y développer une activité agricole en y associant une réflexion sur le statut des travailleurs concernés.

En effet, le territoire de la communauté d'agglomération de l'Albigeois n'échappe pas aux grandes tendances nationales : un nombre important d'agriculteurs partiront à la retraite dans les cinq prochaines années ; 75% des Français déclarent manger bio au moins une fois par mois ; la crise sanitaire a mis en exergue des enjeux et attentes fortes des citoyens en matière de circuits courts alimentaires.

La collectivité dispose de leviers importants qu'elle peut actionner au service de son projet : la capacité à mobiliser du foncier, les moyens d'accompagnement de la transition agricole locale, l'appui à la structuration de filières, et plus particulièrement la commande publique pour la restauration collective.

L'enjeu principal pour la communauté d'agglomération de l'Albigeois consiste ainsi à se saisir pleinement de ces leviers d'actions pour se donner les moyens d'une production locale sur la base d'un triple constat :

- la production en local répond à une attente économique et sociétale,
- le modèle ancestral du fermier/agriculteur indépendant ne répond plus totalement aux attentes des nouvelles générations et doit être complété par des modèles nouveaux,
- l'Albigeois dispose à la fois de terrains pouvant être apportés au projet, d'un important lycée agricole, et d'acteurs mobilisés autour de la thématique.

Ainsi au sein de l'agglomération, la commune du Séquestre possède des surfaces pouvant être dédiées au lancement du projet de création d'une ferme agroécologique. Un essaimage de l'activité à l'échelle d'autres communes du territoire est aussi une perspective à envisager.

Dans ce contexte, il apparaît opportun de sonder la viabilité et la faisabilité d'un projet de création d'une ferme agroécologique en lançant un marché d'étude. L'objectif est, dans un premier temps, de déterminer s'il existe un réel potentiel agricole localement et quels seraient les domaines d'activité à déployer pour répondre à un besoin de consommation locale, en complémentarité de l'offre existante. Le bilan de cette première phase devra permettre, s'il est favorable, de concevoir, dans un second temps, le projet d'activité agricole à déployer d'un point de vue technique, juridique et financier. La mission comprendra une analyse du statut à définir des travailleurs, salariés ou indépendants.

La Banque des territoires confirme que les attendus de cette étude peuvent être une réponse aux problématiques de structuration de projet qu'elle accompagne dans le domaine de la transition alimentaire et des circuits courts. Elle affirme aussi sa volonté de cofinancer l'étude à lancer au titre du plan de relance et à même hauteur que la communauté d'agglomération, soit 50% d'un montant total estimé à 35 000€. Les crédits ont été prévus au budget en cours.

La participation de la Banque des territoires se traduira par la signature d'une convention de cofinancement et sa présence aux comités de pilotage de l'étude.

### **Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,**

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du bureau communautaire du 14 juin 2022,

VU la présentation en commission développement économique et attractivité du 15 juin 2022,

CONSIDÉRANT les enjeux majeurs auxquels une telle démarche tentera de répondre et les leviers d'actions à portée de la collectivité,

### **ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,**

### **APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,**

**DÉCIDE** de lancer une étude d'opportunité de création d'une ferme agroécologique sur le territoire, pour un montant estimatif de 35 000 euros HT cofinancée à 50 % par la Banque des territoires

**AUTORISE** madame la présidente ou son représentant à signer la convention à venir déterminant les modalités du cofinancement.

**DIT** que les crédits nécessaires sont prévus au budget de l'exercice en cours.

Pour extrait conforme,  
Fait le 28 juin 2022,

Pour la présidente et par délégation,  
Le directeur général des services,

Olivier LEVREY